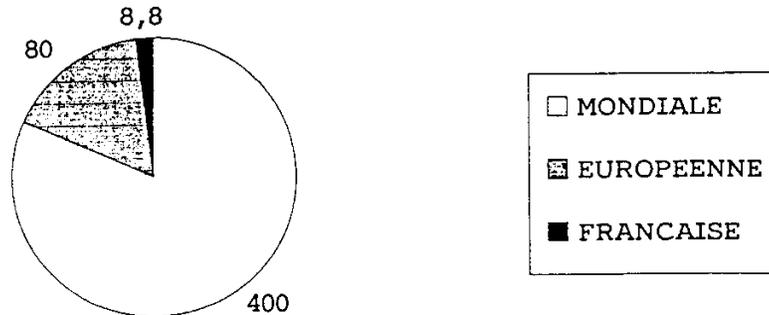




**REFERENTIEL**  
**DES ACTIVITES**  
**PROFESSIONNELLES**

## DONNEES ECONOMIQUES

### Les parts de marché (1991)



échelle : milliards de francs

répartition de la production

### Le marché européen.

L'Allemagne et l'Italie sont les deux principaux producteurs suivis par la Grande-Bretagne et la France.

A partir des petites et moyennes entreprises, la CEE exporte 58% de son chiffre d'affaire, surtout en produit haut de gamme particulièrement destinés au marché nord américain.

Les principaux importateurs sont la Chine (1er fournisseur), le Japon, la Corée du Sud et Taïwan.

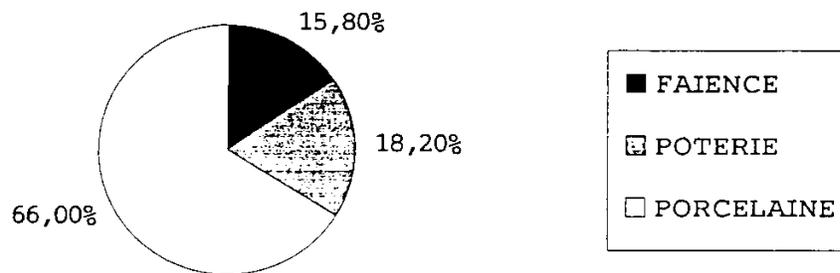
Les importations représentent 16% en valeur de la consommation

### *Le marché français*

Les principaux centres de production se situent, pour la porcelaine, dans le Limousin et le Berry.

Pour la faïence et la poterie, la production est répartie sur l'ensemble du territoire.

Le chiffre d'affaire global est de 1,67 milliards de francs (1991) répartis comme indiqué ci-dessous

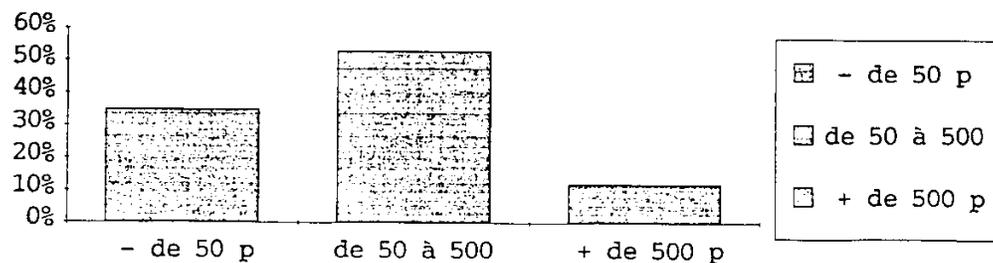


Les exportations par rapport à la production se répartissent de la manière suivante :

- industrie porcelaine : 50% (dont 16% pour les USA)
- poterie et faïence : 25%

### *Les entreprises*

On observe une hétérogénéité importante de la taille des entreprises essentiellement petites ou moyennes dont la répartition, hors céramique techniques avancées, tuiles et briques, est la suivante :



Il existe une diversification importante des stratégies d'organisation des entreprises par rapport :

- au produit qu peut-être utilitaire, décoratif,
- au secteur d'activité : mise en forme, décoration,
- au mode de production et de commercialisation : fabrication unitaire, sérielle ou mixte, commercialisation par vente directe, sous-traitance, polyvalence.

### *Les produits*

L'adaptation aux nouveaux modes de vie liée aux développements des appareils ménagers a imposée une adaptation des produits aux conditions d'usage :

- résistance aux agents détergents utilisés pour les lave-vaisselle,
- résistance aux tâches,
- résistance aux rayures et aux chocs,
- utilisation en four à micro-onde.

En fonction de leur usage, des articles entrent dans différentes catégories :

- vaisselle et articles décoratifs en porcelaine ou en faïence,
- porcelaine de collectivité et hôtelière (vitreous),
- poteries décoratives ou culinaires.

Parallèlement, on assiste pour le produit à un déplacement de sa vocation purement culinaire vers une vocation culinaire-touristique-artistique.

Par ailleurs, l'évolution des modes d'achat se traduit par une tendance à la vente de nombre de pièces plus réduits pour les services.

Les achats en petites quantités se développent (par exemple 8, 6, 1 assiette)

En outre, le style, la forme et le décor se diversifient afin de répondre aux exigences de la clientèle et aux habitudes des pays en direction desquels les produits sont exportés.

## L'EMPLOI

Les domaines de la porcelaine, de la faïence, et de la poterie emploient 6 200 personnes.

La structure souvent artisanale des entreprises requiert une main d'oeuvre spécifique.

Cela n'exclut pas la nécessité d'une polyvalence exprimée en terme de connaissances autour du produit .

Par ailleurs, l'effet de la concurrence implique une optimisation de l'organisation des entreprises et, par extension, une maîtrise des outils de gestion sur le poste de travail.

Les tâches et les fonctions décrites à la suite traduisent le profil d'emploi.

## **FONCTION 1**

**PREPARATION - DECORATION SUR CRU, BISCUIT, EMAIL CRU ET EMAIL CUIT**

**TACHE 1.1 : SELECTIONNER ET ACHEMINER LE PRODUIT**

### **DEFINITION**

Il s'agit, compte tenu du travail à réaliser,

- d'identifier, de choisir le produit à employer
- de s'assurer de sa disponibilité
- de s'assurer de l'approvisionnement du poste de travail
- d'acheminer le produit vers le poste de travail

### **CONDITIONS**

- stockage des produits en cru
- liaisons, ateliers de décoration et de façonnage
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- reconnaissance visuelle et/ou au toucher
- contrôle de la qualité et de la quantité du produit
- acheminement vers le poste de travail de décoration
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

Le produit en cru retenu est approprié à la définition de la fiche de travail et/ou des instructions écrites ou orales et aux exigences techniques et esthétiques de sa réalisation.

Il est acheminé vers le poste de travail de décoration.

La fiche de fabrication est complétée d'une façon lisible et comporte un délai de réalisation bien précis.

# **FONCTION 1**

## **PREPARATION - DECORATION SUR CRU**

**TACHE 1.2** : INSTALLER LE POSTE DE TRAVAIL ; CHOISIR LES OUTILS

### **DEFINITION**

Il s'agit

- de vérifier le fonctionnement des équipements ou d'en assurer la mise en place et de préparer ou réaliser les outils nécessaires au travail demandé ;
- de tenir compte des règles d'hygiène et de sécurité.

### **CONDITIONS**

- atelier de décoration ; poste de travail
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- choix des outils : mise en place et/ou réalisation
- fabrication d'outils
- conditions propres à la réalisation (hygrométrie, etc.)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### **RESULTATS**

Le poste de travail est opérationnel et il répond aux exigences d'hygiène et de sécurité ;

Le choix des outils est pertinent.

# FONCTION 1

## PREPARATION - DECORATION SUR CRU

TACHE 1.3 : PREPARER LES MATIERES D'OEUVRE, LE PRODUIT

### DEFINITION

Il s'agit de s'assurer de la disponibilité des matières d'oeuvre.  
Si celles-ci sont disponibles,

préparer :

- soit le dosage de barbotine avec les différents oxydes colorants ;
- soit une barbotine naturellement colorée.

contrôler la qualité et l'état du produit à engober ;

s'assurer d'un approvisionnement suffisant du poste de travail.

### CONDITIONS

- stockage des matières d'oeuvre, du produit en cru vert ;
- liaisons, ateliers de décoration et de façonnage
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dosage et contrôle de la densité de la barbotine
- maintien de l'état du produit en cru vert
- bons d'approvisionnement
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### RESULTATS

La matière d'oeuvre disponible et le produit sont conformes aux exigences techniques demandées.

La demande d'approvisionnement est rédigée d'une façon lisible et comporte un délai de livraison.

# **FONCTION 1**

## **PREPARATION - DECORATION SUR BISCUIT; SUR EMAIL CUIT**

**TACHE 1.4** : INSTALLER LE POSTE DE TRAVAIL ; ADAPTER LES OUTILS

### **DEFINITION**

Il s'agit

- de vérifier le fonctionnement des équipements ou d'en assurer la mise en place et de préparer ou réaliser les outils nécessaires au travail demandé ;
- de tenir compte des règles d'hygiène et de sécurité.

### **CONDITIONS**

- atelier de décoration ; poste de travail
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- choix des outils : mise en place et/ou réalisation
- modèle décoré et/ou dessin et/ou tirage
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

Le poste de travail est opérationnel et il répond aux exigences d'hygiène et de sécurité ;

le choix des outils est pertinent.

# FONCTION 1

## PREPARATION - DECORATION SUR BISCUIT ; SUR EMAIL CUIT

**TACHE 1.5** : PREPARER LES MATIERES D'OEUVRE, LE PRODUIT

### DEFINITION

Il s'agit de s'assurer de la disponibilité des matières d'oeuvre (oxydes, couleurs).

Si celles-ci sont disponibles,

- préparer :
  - les mélanges afin d'obtenir si nécessaire de nouvelles harmonies ;
  - les bains de couvertes transparentes et/ou des émaux colorés ou non ;
  - le produit en biscuit à décorer et/ou émailler ;
- s'assurer de l'approvisionnement suffisant du poste de travail.

### CONDITIONS

- stockage des matières d'oeuvre, du produit en biscuit
- références et/ou étiquetage
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- choix des oxydes, couleurs à peindre, couvertes et/ou émaux
- matériel de préparation des bains de glaçure (bassines, tamis...)
- contrôle de la densité des bains de glaçure
- bons d'approvisionnement
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### RESULTATS

La matière d'oeuvre disponible et le produit sont conformes aux exigences techniques et de qualité demandées.

La demande d'approvisionnement est rédigée d'une façon lisible et comporte un délai de livraison.

## **FONCTION 2**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR CRU**

#### **TACHE 2.1 : ENGOBAGE ; POSE DE FOND**

### **DEFINITION**

Il s'agit de recouvrir d'un engobe tout ou partie du produit :

- au pinceau
- par aspersion
- par trempage
- par vaporisation
- au barolet ou à la poire
- ...

pour en changer la couleur initiale, afin d'obtenir un font et/ou de réaliser un décor.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- outils
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin et/ou modèle
- stockage des produits (rayonnages, planches...)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité.

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 2**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR CRU**

#### **TACHE 2.2 : DECOR AUX PINCEAUX**

### **DEFINITION**

Il s'agit de réaliser à l'aide d'engobes des décors aux pinceaux sur pâte crue verte.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- outils
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin et/ou modèle
- exigences et connaissances techniques du produit
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandés.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 2**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR CRU**

**TACHE 2.3 : DECOR AU BAROLET, A LA POIRE**

### **DEFINITION**

Il s'agit de réaliser un décor en relief à l'aide d'un barolet ou d'une poire contenant de l'engobe.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- outils
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin et/ou modèle
- exigences et connaissances techniques du produit
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 2**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR CRU**

#### **TACHE 2.4 : DECOR PAR SGRAFFITAGE**

### **DEFINITION**

Il s'agit de graver ou gratter dans la couche d'engobe pour retrouver la couleur initiale du produit cru, réalisant ainsi un décor.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- outils
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin et/ou modèle
- exigences et connaissances techniques du produit
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 3**

### **FABRICATION ; EMAILLAGE SUR BISCUIT OU SUR DEGOURDI**

**TACHE 3.1 : EMAILLAGE PAR TREMPAGE ; PAR ASPERSION**

### **DEFINITION**

Il s'agit :

- d'effectuer la pose d'une glaçure par immersion dans un bain
- de verser à l'aide d'un récipient une glaçure sur la surface d'un produit cuit poreux.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et du matériel (bassines, pinces...)
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin et/ou modèle
- exigences et connaissances techniques du produit
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 3**

### **FABRICATION ; EMAILLAGE SUR BISCUIT OU SUR DEGOURDI**

#### **TACHE 3.2 : EMAILLAGE PAR VAPORISATION OU PLUVERISATION**

### **DEFINITION**

Il s'agit

- de vaporiser une glaçure à l'aide d'un pistolet à air comprimé ou vaporisateur, sur la surface d'un produit cuit poreux ;
- d'assurer la maintenance du matériel utilisé.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- matériel (cabine d'émaillage, pistolets...)
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 4**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR BISCUIT**

**TACHE 4 : DECOR PAR APPLICATION**

### **DEFINITION**

Il s'agit d'exécuter au pinceau à l'aide d'oxydes et/ou couleurs à peindre des décors généralement imposés sur un produit cuit poreux, suivant une quantité bien définie et dans un temps déterminé.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou matériel (pinceaux, tournettes...)
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 5**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR EMAIL CRU**

**TACHE 5 : DECOR PAR APPLICATION**

### **DEFINITION**

Il s'agit d'exécuter au pinceau à l'aide d'oxydes et/ou couleurs à peindre des décors généralement imposés sur glaçure crue, suivant une quantité bien définie et dans un temps déterminé.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou du matériel (pinceaux, tournette...)
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- c- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 6**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR EMAIL CUIT**

#### **TACHE 6.1 : DECOR PAR APPLICATION**

### **DEFINITION**

Il s'agit d'exécuter au pinceau à l'aide d'oxydes et/ou couleurs à peindre des décors généralement imposés sur un produit cuit vitrifié, suivant une quantité bien définie et dans un temps déterminé.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou du matériel (pinceaux, tournette...)
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 6**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR EMAIL CUIT**

#### **TACHE 6.2 : POSE DE CHROMOS**

### **DEFINITION**

Il s'agit de poser sur un produit cuit vitrifié un décor imprimé sur papier (chromo), réalisé à partir de couleurs vitrifiables.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou du matériel
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 7**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR PRODUITS DIVERS**

#### **TACHE 7.1 : DECOR PAR SERIGRAPHIE**

### **DEFINITION**

Il s'agit d'appliquer sur un produit une couleur céramique au travers des mailles d'un écran sérigraphique (fils synthétiques ou en bronze ou en inox...)

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou matériel
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.

## **FONCTION 7**

### **FABRICATION ; DECORATION SUR PRODUITS DIVERS**

**TACHE 7.2 : DECOR A L'EPONGE ; AU TAMPON**

### **DEFINITION**

Il s'agit d'appliquer à l'éponge ou au tampon, à l'aide d'oxydes et/ou de couleurs à peindre des fonds, des masques, des décors généralement imposés sur un produit cru, cuit, poreux ou vitrifié suivant une quantité bien définie et dans un temps déterminé.

### **CONDITIONS**

- poste de travail
- choix des outils et/ou des matériels
- matières d'oeuvre
- fiche de travail et/ou informations écrites ou orales
- dessin, tirage et/ou modèle
- stockage du produit (rayonnages, planches)
- respect des règles d'hygiène et de sécurité

### **RESULTATS**

La réalisation du produit est conforme aux exigences techniques, de style et d'aspect demandées.

La qualité, la quantité, correspondent bien à la fiche de travail et/ou aux informations écrites ou orales ; les délais de fabrication sont respectés.